



Cp - Bassines - Réaction des organisateurs.trices de la mobilisation du 25 mars à l'interdiction préfectorale de manifester

Cp - Bassines - Nous manifesterons bien le 25 mars !

Comme pour les 3 dernières grandes manifestations anti-bassines, la préfecture des Deux-Sèvres vient d'interdire les manifestations annoncées le 25 mars à Sainte-Soline et/ou Mauzé sur le Mignon.

Nous, organisateurs.trices de cette mobilisation, affirmons que ces manifestations auront bien lieu. Comme lors des manifestations précédentes, nous invitons la population à ne se laisser aucunement décourager par ces interdictions et ne pas céder sur son droit fondamental à manifester.

Nous ne doutons aucunement que nous parviendrons à nous rassembler, malgré d'éventuels obstacles policiers et contrôles. Nous sommes confiant*es que cette manoeuvre prévisible de la préfecture pour créer un climat anxiogène n'atténuera pas la motivation des dizaines de milliers de personnes et des délégations internationales qui s'organisent déjà pour rejoindre les lieux de manifestations du 25 mars.

Il est aujourd'hui effarant qu'un gouvernement puisse prétendre empêcher un mouvement populaire de se rassembler à l'appel de plus de 200 organisations syndicales, politiques, paysannes et environnementales. Rappelons que ces chantiers d'accaparement de l'eau au profit d'une minorité d'irrigants - que le gouvernement s'entête envers et contre tout à mener - sont toujours payés à 70% par des fonds publics.

Les sécheresses s'étendent désormais sur toute l'année et sont aggravées par le changement climatique. Plusieurs études scientifiques [1] et décisions de justice [2] récentes remettent en question la possibilité, voire la légalité, de remplir les mégabassines. La nécessité absolue de défendre l'eau et l'urgence à enfin arrêter les chantiers de méga-bassines est aujourd'hui plus forte que toute interdiction préfectorale.

Plutôt que d'interdire, réprimer et s'enfermer dans une posture de surdité féroce qui résonne avec celle adoptée sur la question des retraites, il faudra bien que ce gouvernement accepte rapidement de reprendre le dialogue sur la question de l'eau. Il peut choisir la voie de l'apaisement en arrêtant le chantier de Sainte-Soline et en instaurant un moratoire sur l'ensemble des projets de méga-bassines.

En attendant, nous en appelons à maintenir une solidarité et une détermination très fortes. Tous les moyens seront mis en oeuvre pour permettre aux manifestant.es de se rejoindre le 25 mars, pour les informer d'ici là des divers points de rendez-vous et convois et pour assurer leur sécurité.

Un Fil d'info sur Telegram a été créé pour se rendre à la/aux manifestations. Il est possible de s'y abonner à https://t.me/infoline_25mars

Plus d'infos sur les sites de Bassines Non Merci et des Soulèvements de la Terre.

No Bassaran !

Le Collectif Bassines Non Merci, Les Soulèvements de la Terre et la Confédération Paysanne

[1] Réaction du préfet de la Vienne suite aux premiers résultats de l'étude HMUC dans le bassin du Clain :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/poitiers/vienne-pas-assez-d-eau-pour-les-trente-bassines-prevues>

[2] Décision du Conseil d'État et du Tribunal Administratif de Bordeaux d'interdire le replissage de certaines bassines en Charente-Maritime :

- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/charente-maritime/la-rochelle/bassines-l-utilisation-en-charente-maritime-rejetee-par-le-conseil-d-etat-avec-des-decisions-comme-ca-on-va-finir-par-devoir-tout-importer-2708246.html>

- <https://www.20minutes.fr/planete/4024867-20230222-mega-bassines-charente-maritime-justice-confirme-volumes-envisages-excessifs-projet-illegal>